

Théorie de la régulation et féminisme : articuler production et reproduction dans les régimes d'accumulation

Irène Berthonnet et Clémence Clos



Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/ei/8192>

DOI : 10.4000/14g8x

ISSN : 2553-1891

Éditeur

Association Économie et Institutions

Référence électronique

Irène Berthonnet et Clémence Clos, « Théorie de la régulation et féminisme : articuler production et reproduction dans les régimes d'accumulation », *Économie et institutions* [En ligne], 33 | 2024, mis en ligne le 01 juin 2024, consulté le 28 août 2025. URL : <http://journals.openedition.org/ei/8192> ; DOI : <https://doi.org/10.4000/14g8x>

Ce document a été généré automatiquement le 28 août 2025.



Le texte seul est utilisable sous licence CC BY 4.0. Les autres éléments (illustrations, fichiers annexes importés) sont « Tous droits réservés », sauf mention contraire.

Théorie de la régulation et féminisme : articuler production et reproduction dans les régimes d'accumulation

Irène Berthonnet et Clémence Clos

- 1 L'un des apports majeurs de la théorie de la régulation (TR) à la conceptualisation des formes de capitalismes est la notion de régime d'accumulation (Boyer, 1986¹; Labrousse et Michel, 2017), qui permet de subdiviser le capitalisme dans les économies industrielles en trois grandes périodes historiques fonctionnant sur des arrangements institutionnels différents : le capitalisme libéral du XIX^{ème}; le capitalisme fordiste et le capitalisme néolibéral ou financiarisé. Basé sur une analyse des formes institutionnelles et de la cohérence de leur arrangement rendant possible pendant un temps l'accumulation du capital, la notion de régime d'accumulation reste néanmoins muette sur la problématique de la reproduction sociale, définie comme l'ensemble des conditions socio-reproductives qui rendent possible la production capitaliste (Fraser, 2017, p. 47). Avec le développement récent de l'économie féministe et du genre y compris en France (Pérvier, 2020 ; Vallet, 2020), la TR entend elle aussi travailler cette question de l'intégration des questions de genre à l'analyse économique qu'elle porte, sans toutefois se contenter de « genrer » les concepts (Brunet et Jeffers, 2023), mais elle ne s'est pas encore saisie du concept de reproduction sociale. Dans la lignée des féministes marxistes anglo-saxonnes des années 1980 (Hartman, 1979 ; Vogel, 1983), nous proposons ici de penser ces conditions conjointement dans un « mode de reproduction » et de l'articuler au cadre régulationniste (Chanteau, 2017).
- 2 Pour ce faire, nous mobilisons les apports de deux branches de la théorie féministe. D'un côté, la théorie de la reproduction sociale (Vogel, 1983 ; Fraser, 2009 ; Bhattacharya, 2017 ; Arruzza et al., 2019), approche marxiste qui a été qualifiée d'« économie de la force de travail » (Arruzza 2013). Cette approche permet de pointer que la reproduction sociale au sein du capitalisme représente une contradiction interne

de ce mode de production (Vogel, 1983), et a aussi proposé de périodiser les modes de reproduction selon le même découpage que celui des régimes d'accumulation régulationnistes. Ce découpage repose – comme celui du cadre régulationniste – sur des arrangements institutionnels spécifiques, dont la stabilité et les crises rejoignent complètement la chronologie des régimes d'accumulation définis par la TR (Fraser, 2017). Cependant, peu d'études de cas concrets ont été réalisées par la théorie de la reproduction sociale. C'est pourquoi, il faut à notre sens la compléter par les apports de ce que nous qualifions ici de recherches « institutionnalistes féministes ». Ces dernières regroupent une multitude de travaux qui analysent concrètement les facteurs institutionnels qui sous-tendent la domination masculine dans des contextes géographiques et chronologiques spécifiques. Nous mobiliserons ici les travaux institutionnalistes féministes portant sur le cas français (Devetter et Rousseau, 2011 ; Périvier, 2015 ; 2020) et sur le cas états-unien (Ehrenreich et Hochschild, 2003 ; Glenn, 2010).

- 3 Ainsi, cet article propose de partir des apports des travaux relevant de l'institutionnalisme féministe pour montrer que bien que la domination masculine soit un invariant (Darmangeat, 2022), il existe néanmoins une organisation institutionnelle de la reproduction sociale spécifique à chaque régime d'accumulation, organisation qui repose systématiquement sur une oppression des femmes, mais prend des formes variées. Cette organisation constitue ainsi de véritables modes de reproduction qui s'articule aux modes de production (1). Plus spécifiquement, nous tenterons de montrer en quoi le concept féministe de « crise du *care* » (Fraser, 2017 ; Mohandesi et Teitelman, 2017 ; Verschuur et al., 2021) peut être mobilisé conjointement aux apports régulationnistes sur la crise du fordisme, pour montrer que l'arrangement institutionnel qui permettait la reproduction sociale sous le fordisme entre aussi en crise dans les années 1970-80 (2). La réorganisation du capitalisme dans son régime d'accumulation financiarisé implique donc également une réorganisation du mode de reproduction sociale, réorganisation compatible avec les formes institutionnelles du capitalisme néolibéral (3). Enfin, nous concluons en identifiant les facteurs d'instabilité intrinsèques au mode de reproduction néolibéral susceptibles d'entrer en crise.

1. Reproduction sociale et régime d'accumulation : vers une combinaison

- 4 Un certain nombre d'économistes tente désormais de combiner le féminisme et l'analyse du capitalisme, y compris parmi les travaux régulationnistes (Berthonnet et Clos, 2019 ; Bodet et Lamarche, 2023 ; Brunet et Jeffers, 2023 ; Guérin, 2023). Si la volonté de dépasser la simple juxtaposition des grilles de lecture régulationniste et « genre » sur le capitalisme est aujourd'hui relativement admise, reste que la manière concrète dont ce dépassement peut être réalisé continue de questionner. Ce papier propose une piste de réponse à ces questionnements, entrant par la question de la reproduction sociale et en proposant d'intégrer les modes de reproduction au concept régulationniste de régime d'accumulation.

1.1. Reproduction sociale : histoire et vivacité du concept

- 5 Le concept de reproduction sociale – qui n’est pas à confondre avec le concept bourdieusien du même nom – a été construit par différents courants du féminisme mondial dans les années 1970-1980. Les analyses féministes qui se déploient aujourd’hui dans les différentes sciences sociales remobilisent de manière très féconde ce concept (Boggio Éwanjé-Épée, 2017 ; Koechlin, 2019 ; Verschuur, 2021 ; Batthacharya, 2020). Dans le cadre du *Domestic Labor Debate*, les penseuses marxistes ont élaboré le concept de reproduction sociale pour nommer l’ensemble des fonctions nécessaires à la reproduction du capitalisme mais non prises en compte par les modèles économiques de l’époque et que Nancy Fraser qualifiera plus tard d’ « antre secrète du capitalisme » ou de « conditions de possibilité d’arrière- fond » (Fraser, 2018 ; p. 4).
- 6 D’emblée, le concept a fait l’objet de deux acceptions différentes, mais non contradictoires. Une première conception considère la reproduction sociale comme l’ensemble des tâches faites dans le foyer par les femmes pour la reproduction des travailleurs. Cette première définition pose des problèmes en termes d’essentialisation du rôle des femmes dans la société et contribue à la construction idéale de deux sphères qui ne communiquent pas entre elles : celle de la production et celles de la reproduction. Une autre acception distingue trois niveaux d’analyse : la reproduction sociale (la reproduction des conditions de production) ; la reproduction de la force de travail ; et la reproduction biologique (Edholm et al., 1977). Plus politique et moins essentialisante, cette définition permet d’échapper à la dichotomie privée/public, mais comme le note Vogel, elle ne discute pas des échanges entre les différents niveaux d’analyse (Vogel, 2022, p. 78). On peut s’appuyer également sur les définitions plus récentes, notamment celle proposée par Guérin et al., qui considère que la reproduction sociale renvoie à « l’ensemble des activités, des rapports sociaux et des institutions qui sont nécessaires à la reproduction de la vie, aujourd’hui et pour les générations futures ». (Guérin, et al. 2022, p. 15). Cette dernière définition permet d’insister sur le fait que ce n’est pas tant le lieu de réalisation de la reproduction sociale qui compte – privé/public – que la forme de ces tâches, des rapports sociaux qui les sous-tendent et des institutions qui les encadrent.
- 7 La discussion du concept de reproduction sociale conjointement avec l’économie politique telle que menée principalement par Vogel (1983) est parvenue à une conclusion qui sera reprise par les travaux féministes récents (Bhattacharya, 2017 ; Ferguson, 2020 ; Verschuur 2021) : si la force de travail a bien besoin d’être reproduite, à la fois biologiquement, socialement et économiquement, l’ensemble des fonctions et des institutions nécessaires à cette reproduction entrent parfois en contradiction avec la production de la plus-value. Le capitalisme a besoin de ce travail reproductif, qu’il ne valorise pas et ne reconnaît pas, mais ce travail reproductif éloigne les travailleurs et travailleuses de la production de plus-value (Vogel, 2022 [1983], p. 253). Se joue donc dans la reproduction sociale un enjeu de soustraction d’une partie de la main d’œuvre de la création de plus value capitaliste, soustraction nécessaire pour assurer le renouvellement de la force de travail de période en période. Cela constitue une contradiction du mode de production capitaliste, qui a poussé d’un côté à l’exploitation de tous les travailleurs et travailleuses par le capital, tout en nécessitant d’en exclure certains pour les besoins pour la reproduction sociale. Cette contradiction est gérée par des arrangements institutionnels différents selon les modes de reproduction. Dans

chaque type de capitalisme, « le paradoxe social (...) a pris une nouvelle tournure et s'est exprimé à travers un ensemble varié de phénomènes de crise » (Fraser, 2020, p. 47) que nous détaillerons dans les parties suivantes.

- 8 Deux éléments conclusifs à ce stade avant d'entreprendre de discuter de la manière d'articuler régime d'accumulation et mode de reproduction. D'une part, comme l'a montré Vogel (1983), bien que l'analyse marxiste telle que reprise par les régulationnistes et d'autres, prennent en compte pour partie la reproduction sociale – notamment à travers le concept de rapport salarial dans l'analyse régulationniste, ou encore dans le rapport à l'État – la totalité des questions soulevées par la reproduction sociale n'est pas prise en compte dans l'économie politique. De même, Sylvia Walby (2020) déplore que les différentes approches économiques analysant la diversité des systèmes sociaux ne s'intéressent que peu à prendre en compte ce qu'elle qualifie de « régimes de genre ». D'autre part, l'ensemble des contradictions que nous venons de développer n'est pas posée ni analysée et les articulations entre la production et la reproduction restent compliquées à penser. Si les régulationnistes caractérisent le capitalisme comme une économie de crise par l'angle de la production, cette caractérisation peut aussi passer par l'angle de la reproduction.

1.2. Articuler reproduction sociale et régimes d'accumulation

- 9 Le concept de régime d'accumulation fait partie des concepts centraux de l'analyse régulationniste et de son originalité (Boyer, 2002). Il s'agit d'arrangements stabilisés, de régularités (Billaudot, 2002) qui permettent de gérer certaines contradictions du capitalisme. Les régimes d'accumulation sont des modèles de croissance qui correspondent à une époque et à une économie nationale (Juillard, 2002) comme le rappellent les travaux sur les variétés des capitalismes (Amable, 2000 ; Boyer, 2001). Ces régimes articulent un mode de développement économique – les conditions des gains de productivité ; et un mode de régulation – un ensemble de règles et d'ajustements, qui ne sont pas que dans le domaine légal (Billaudot, 2002). Dans ces régimes d'accumulation, ces régimes de création de richesse, la reproduction sociale est absente. Elle est présente en filigrane, comme dans l'analyse marxiste : la « dynamique de l'accumulation va être fortement modifiée selon le mode de reproduction de la force de travail » (Juillard, 2002, p. 226). Tout en intégrant des éléments de la reproduction sociale, par exemple dans le rapport salarial à travers la consommation des ménages, la TR met cependant à distance le concept de reproduction sociale tel que nous venons de le définir. Nous pensons que l'enrichissement du concept de régimes d'accumulation avec celui de reproduction sociale pourrait être constructif pour faire de la TR une théorie qui intègre véritablement les apports de l'institutionnalisme féministe, en ne se contentant pas de « genrer » son approche de l'économie.
- 10 Les travaux qui tentent de combiner l'analyse du capitalisme avec une perspective féministe ont été menés selon deux approches schématisées ici. D'un côté, les travaux d'une partie des analyses visant à combiner système patriarcal et système capitaliste, ont participé à déplacer la focale de l'analyse standard (Folbre, 2021 ; Ferber & Nelson ; 2009). Ces travaux ont contribué à renouveler l'analyse de l'économie à partir du genre. Il s'agit là de partir de l'économie pour aller chercher chez les féministes institutionnalistes de quoi enrichir l'analyse économique. Malgré la fécondité de ces travaux (Morel, 2007), ils ne réussissent pas complètement à bien articuler les deux

systèmes, préférant se concentrer plutôt sur la dimension androcentrée des sciences économiques. D'un autre côté, il y a les travaux qui sont partis du féminisme et tentent de prendre en compte l'économie dans la théorie féministe. On pense en particulier aux travaux de Walby (2009 ; 2018 ; 2020) qui constituent d'ailleurs une façon possible pour la TR d'articuler les deux systèmes (Brunet et Jeffers, 2023). Walby identifie ce qu'elle nomme des régimes de genre, qu'elle définit comme l'ensemble des structures sociales qui influencent la division sexuelle des rôles sociaux (Walby, 2020 ; Giraud et Lucas, 2009 ; Brunet et Jeffers, 2023). C'est un ensemble de domaines interdépendants : l'emploi, le travail non rémunéré, la violence masculine, l'État, la sexualité et la culture. Malgré l'intérêt du modèle de Walby, notamment pour analyser la place des femmes dans la division du travail, reste que son modèle s'articule peu avec les modèles d'analyse du capitalisme tels que proposés par la TR. Le modèle de Walby maintient par ailleurs une forme de dichotomie entre public et privé. Ces régimes de genre sont construits à partir « d'indicateurs juridiques et statistiques concernant les inégalités entre les hommes et les femmes », (Macé, 2017) qui peinent à expliquer comment ils s'articulent avec le reste de la production. Ces régimes de genre sont certes pertinents en eux-mêmes dans leur capacité à conceptualiser l'oppression des femmes non pas comme un *continuum* essentialisé, mais bien comme une combinaison d'arrangements institutionnels mouvants et qui se renouvellent en fonction des contextes socio-historiques. La part trop faible faite à l'analyse des conditions de production capitaliste dans le modèle est cependant insuffisante pour une analyse économique satisfaisante.

- 11 En reprenant les catégories de l'analyse régulationniste, on pourrait finalement conclure que Walby et Folbre s'intéressent en fait aux modes de régulation, c'est-à-dire aux formes de négociation entre les genres, au rapport de force autour du genre et de leur place dans la division sexuelle du travail. Que ce soit Walby avec des formes qui prennent en compte la violence, ou Folbre qui construit son analyse sur les choix individuels – même si elle les réinscrit dans des dynamiques collectives – leurs travaux n'articulent pas les deux systèmes et se concentrent sur la définition des modes d'oppression.
- 12 Or, la TR a un modèle théorique qui peut participer à dépasser cette absence d'articulation, notamment avec le concept de régime d'accumulation, qui étudie les arrangements institutionnels permettant de stabiliser pour un temps le fonctionnement d'un mode de production capitaliste intrinsèquement instable et contradictoire. En effet, la reproduction sociale et la diversité de ses arrangements peut être intégrée à la notion de régime d'accumulation, à la fois pour le nourrir et aussi pour importer l'analyse économique du capitalisme à l'étude de la reproduction sociale.

2. La crise du care comme crise du fordisme

- 13 Le paradoxe entre les besoins du capitalisme pour la production et pour la reproduction est donc géré par des arrangements institutionnels. De la même manière que la TR a identifié que les arrangements institutionnels formant les modes de production entrent en crise régulièrement, les féministes ont montré que les arrangements institutionnels qui permettent de gérer ce paradoxe sur des périodes plus ou moins longues, entrent également en crise, générant des crises du mode de reproduction, qui sont liées au mode de production dans les régimes d'accumulation. À partir de l'exemple de la crise du *care*, cette section montre – à partir du cas français et

états-unien – que la fin du régime d'accumulation fordiste est aussi déterminée par l'entrée en crise du mode de reproduction qui y prévalait.

2.1. La reproduction sociale sous le fordisme

- 14 En effet, l'institutionnalisme féministe a pu montrer qu'il existait une organisation institutionnelle de la reproduction sociale spécifique au fordisme. Il s'agit du modèle de « Monsieur Gagnepain » (Pérvier, 2015 ; 2020), ou du « revenu familial » (Meron et Silvera, 2006 ; Fraser, 2017), c'est-à-dire une organisation de la reproduction telle que les familles hétérosexuelles fonctionnent sur la base d'une spécialisation du travail où l'homme est l'unique pourvoyeur de revenus tandis que la femme assure la quasi-intégralité du travail reproductif.
- 15 L'élément central de cette forme de la reproduction sociale est sa dépendance à l'État, ce qui est cohérent avec le régime d'accumulation fordiste, basé sur une forte intervention de l'Etat par le biais de politiques contracycliques keynésiennes et tiré par la consommation intérieure (Labrousse et Michel, 2017). À travers la mise en place de la protection sociale, et en s'appuyant sur une économie prospère, la reproduction sociale fordiste déploie un ensemble de dispositifs institutionnels qui permettent aux travailleurs et aux travailleuses de combiner les enjeux de la production et de la reproduction. Il s'agit à la fois des acquis du rapport salarial fordiste – syndicalisme fort, répartition de la valeur ajoutée relativement favorable aux salarié·es (voir Aglietta, 1976a pour les Etats-Unis et Boyer 1979 pour la France) – mais également la mise en place par l'État de compromis qui permettent d'articuler travail productif et reproductif : développement des crèches, des aides à la petite enfance ; développement de la prise en charge des personnes dépendantes par l'État (Fraser, 2017).
- 16 Ce mode de reproduction s'appuie également sur la généralisation du mythe de la « vie privée » (Fraser, 2017), réservé aux catégories favorisées dans les périodes capitalistes précédentes, c'est-à-dire sur la valorisation du foyer, de la cellule familiale comme cellule de base. Ainsi, les contradictions entre mode de production et de reproduction sont gérées par l'État, interventionniste et qui déploie des prestations sociales importantes, destinées à permettre aux couples de fonctionner avec le travail reproductif gratuit de l'une et le travail productif de l'autre. En France, l'emblème de ce mode de reproduction est l'allocation salaire unique (Pérvier, 2015 ; 2020), dispositif grâce auquel l'Etat organise une redistribution entre ménages telle que les femmes de la classe moyenne et même celles du haut de la classe ouvrière sont largement incitées à rester à la maison dès lors qu'elles sont en couple avec des enfants. Aux États-Unis, comme le note Fraser, de la même façon que les Trente Glorieuses ne sont pas « glorieuses » pour tout le monde (Pessis et al. 2013), ce mode de reproduction fordiste qui permet une certaine stabilité et un compromis de classe pour une certaine partie de la population, qu'elle nomme « le centre », exclue cependant une autre partie de la population. Fraser pointe qu'aux États-Unis ce compromis du mode de reproduction s'appuie sur une division raciale du travail (Fraser, 2017), ainsi que sur une exclusion d'une partie de la population des prestations sociales, qui se retrouvera par la suite dans la crise du *care*.

2.2. Fin de l'État Providence, fin du compromis reproduction-production

- 17 La fin du régime d'accumulation fordiste a été largement étudiée par la théorie de la régulation (Aglietta, 1976b ; Boyer et Saillard, 2002) et les différentes composantes de la crise et de ses conséquences sont bien connues : chocs pétroliers ; inflation importée ; priorisation de la maîtrise de l'inflation dans les politiques économiques au détriment de la lutte contre le chômage ; érosion de l'Etat social ; etc. Cependant, un des facteurs de crise reste encore peu identifié par la théorie de la régulation, celui qui a été documenté sous le nom de crise du *care* (Martin 2008 ; Méda, 2008 ; Beneria 2008 ; Federici 2016 ; Fraser 2020 ; Verschuur, 2021). La crise du *care* correspond à un moment de crise de l'organisation institutionnelle de la reproduction sociale telle qu'elle prévalait sous le régime d'accumulation fordiste. Cette crise du mode de reproduction est à la fois déterminée par des éléments de crise du mode de production, et à la fois participe en retour à déstabiliser le mode de production.
- 18 Dans les années 1970, ce mode de reproduction entre en crise pour plusieurs raisons. D'un côté, une partie des femmes qui ont pu accéder à l'emploi qualifié, notamment grâce aux luttes sociales féministes, ne souhaitent pas – ou ne peuvent plus – assumer tout le travail reproductif, notamment domestique. En d'autres termes, une partie grandissante des femmes qui ont des emplois qualifiés externalisent tout ou partie du travail reproductif qu'elles ne font plus. Le paradoxe de la reproduction dans le capitalisme refait surface : comment occuper un emploi dans le secteur marchand tout en reproduisant la force de travail ? Ensuite, pendant les années 1970, les femmes ont obtenu progressivement les moyens de contrôler leur fécondité, ce qui leur permet à la fois de prolonger la durée des études et aussi d'avoir plus de prise sur la façon dont elles souhaitent combiner travail productif et reproduction. Comme le décrit Rottenberg (2019) dans les années 1980-90, les femmes états-uniennes se trouvent à devoir choisir entre leurs « obligations » familiales et l'emploi, mais pour la plupart d'entre elles, l'emploi est obligatoire pour subvenir aux besoins de leur famille. En effet, la crise du mode de production fordiste va entraîner la baisse des salaires réels, rendant le salaire familial unique insuffisant. Une partie des femmes qui n'étaient pas actives sur le marché de l'emploi va devoir le rejoindre, d'autant plus que le chômage grandissant, en particulier dans le secteur industriel, va conduire les emplois du secteur tertiaire – largement féminisé – à devenir les principaux revenus des ménages. Enfin, l'érosion de l'État social implique qu'il y ait moins de services publics, alors même qu'un nombre croissant de femmes passe plus de temps dans l'emploi salarié et que donc elles ne peuvent plus absorber l'ensemble du travail reproductif.
- 19 Ainsi, le moment de la crise du *care* désigne le moment dans les années 1980-90 où s'installent à la fois le néolibéralisme et l'emploi généralisé des femmes, sans que l'Etat social ne vienne accroître sa prise en charge du travail reproductif – au contraire. Sans compter que par ailleurs, à cette période la quantité de travail reproductif à faire augmente au niveau global, sous l'effet en particulier du vieillissement de la population. Comme souligné par Glenn (2010), le vieillissement de la population a conduit à ce que la plupart du travail de *care* est à faire sur les personnes âgées, et non plus uniquement sur les enfants. La crise du *care* renvoie donc à ce moment de sortie du régime d'accumulation fordiste où le néolibéralisme n'a pas encore proposé de reconfiguration institutionnelle permettant de gérer la contradiction du capitalisme

selon laquelle il faut quelqu'un pour faire le travail reproductif, ce qui le prive de force de travail exploitable dans le cadre du travail productif (Vogel 1983). En ce sens, la crise du mode de reproduction est aussi un des éléments déclencheurs de la crise du régime d'accumulation fordiste. Et elle vient aussi se mettre à l'intersection des autres éléments de crise des formes institutionnelles traditionnelles documentées par la TR. Cependant, si le modèle de M. Gagnepain est tombé en désuétude, il n'a pas été remplacé par rien comme l'écrit Périvier (2020), mais plutôt par une organisation duale de la reproduction sociale qui remodèle les frontières de classe et frontières raciales de la reproduction sociale dans le contexte d'une économie de plus en plus internationalisée.

3. La reproduction sociale en régime néolibéral

- 20 Cette crise du *care* appelle un réagencement institutionnel compatible avec le réagencement général qui donne naissance au régime d'accumulation néolibéral. Dans ce nouveau régime d'accumulation, la reproduction sociale a effectivement été réorganisée selon deux lignes principales et interdépendantes que sont l'externalisation/professionnalisation du travail lié à la reproduction sociale et l'importance d'une migration de la force de travail en provenance des pays du sud pour assurer le travail reproductif au nord. Là aussi, ces deux mouvements ont à la fois participé à la stabilisation institutionnelle du régime d'accumulation néolibéral, tout en étant impactée par le réagencement des formes institutionnelles du mode de production.

3.1. La migration d'une main d'œuvre féminine pour assurer le travail de la reproduction sociale au nord

- 21 L'une des principales caractéristiques du capitalisme financiarisé est d'être tiré par la dette. Le rôle de la dette dans ce régime d'accumulation est double : d'un côté, les nombreuses crises de la dette dans les économies du Sud placent ces dernières dans une situation de dépendance importante vis-à-vis des devises internationales fortes ; de l'autre côté, l'endettement des ménages au nord comme au sud implique des stratégies microéconomiques spécifiques destinées à faire face à cet endettement.
- 22 Dans les pays du Sud, le fort endettement public et privé a justifié l'intervention des institutions de Bretton Woods qui ont imposé en contrepartie de leurs prêts des programmes d'ajustement structurels, qui ont poussé les populations à l'urbanisation et à la salarisation, les privant des moyens d'assurer leur propre subsistance. De même, ces programmes ont impliqué la diminution drastique des dépenses publiques destinées aux services publics et aux politiques sociales, diminuant par-là aussi les possibilités pour les populations locales de subvenir à leurs besoins. Enfin, les fréquentes dévaluations monétaires, en affaiblissement la valeur de la monnaie locale ont impliqué un besoin accru de devises étrangères pour faire face aux dettes privées et publiques. L'ensemble de ces raisons structurelles au régime d'accumulation néolibéral a eu pour résultat de pousser les populations des Suds à la migration.
- 23 L'importance de la dette publique et privée est une cause directe de la migration sud/nord. D'un côté, pour faire face à la nécessité d'obtenir des devises les gouvernements ont incité les femmes à migrer, car celles-ci sont vues comme plus susceptibles de

renvoyer de l'argent dans leur pays d'origine, si elles y ont laissé leur famille (Ehrenreich & Hochschild 2003). D'un autre côté, et comme le montrent Guérin *et al.* (2023), l'explosion du niveau moyen de l'endettement des ménages (passé de 28 à 50 % du PIB dans les économies émergentes entre 2010 et 2022) implique un travail de la dette et un travail pour la dette qui est largement féminin. À l'ensemble des phénomènes de travail pour la dette, on peut ajouter la migration de travail vers les pays du nord. En effet, depuis 1970, les migrations internationales ont été multipliées par trois (OIM, 2022), et parmi ces migrantes, plus de la moitié sont des femmes. Si l'interprétation en termes de « féminisation des migrations » avancée dans les années 1990 est désormais abandonnée, il reste vrai que les flux de migrations internationales à destination de l'Europe, de l'Amérique (du nord et du sud), de la Nouvelle-Zélande et de l'Australie sont largement féminins (Kofman 2020)².

- 24 Ainsi, la main d'œuvre féminine des pays du sud migre largement vers les pays de Nord, où elle y est (mal) accueillie en étant directement canalisée vers le travail de reproduction sociale : garde d'enfants, femmes de ménages, travailleuses du sexe, aides à domicile (Ehrenreich & Hochschild 2003 ; Falquet *et al.*, 2010). Comme le montre Sarah Farris (2015) pour la France et les Pays-Bas, la mise en place des politiques de *workfare* à destination des migrantes les a orientées vers les secteurs de la reproduction sociale. En France par exemple, les gouvernements ont signé des accords avec l'agence nationale des services à la personne, avec le secteur du nettoyage et celui de l'hôtellerie-restauration, accords permettant d'orienter les femmes migrantes vers ces emplois dont les hommes et les femmes natives ne voulaient pas, mais qui étaient de plus en plus nécessaires pour assurer le travail de reproduction sociale dans le contexte de crise du *care*. Aux États-Unis, la majorité des travailleuses dans le secteur du *care* marchand sont des migrantes ou des natives issues des minorités raciales (Glenn, 2010).
- 25 En résumé, l'importance de la dette dans le régime néolibéral pousse les femmes à la migration, et ce qui attire les femmes vers les pays du nord, c'est précisément la crise du *care* qui se joue au moment du délitement du régime d'accumulation fordiste. Ainsi, on peut donc souligner que l'insertion dans la division internationale du travail en régime d'accumulation néolibéral ne se joue pas seulement autour de la question des délocalisations et de la désindustrialisation mais également autour de celle du travail de reproduction que les travailleuses du sud vont désormais faire au nord.

3.2. La professionnalisation de la reproduction sociale dans les pays du nord

- 26 Ces flux de travailleuses de la reproduction sociale permettent aussi d'alimenter la professionnalisation du *care* dans les pays du nord, tout en fournissant une réponse au problème à la contradiction force de travail/travail reproductif gratuit pour les femmes des classes moyennes des pays du nord (Beneria, 2008), à un moment où les hommes du nord n'augmentent pas leur contribution au travail reproductif. En effet, un des éléments de reconfiguration institutionnelle qui a émergé en réponse à la crise du *care* qui a signé la fin du fordisme a été l'organisation d'un secteur professionnel du travail de reproduction sociale.
- 27 En France, le développement par l'Etat d'un secteur professionnel des services à la personne dans le cadre du plan Borloo 2005 (Devetter et Rousseau, 2011 ; Gallois et Nieddu, 2015) a permis de rendre accessible même aux classes moyennes le recours à

ces services à domicile, notamment grâce au développement des Chèques Emplois Services Universels (CESU), de la même façon que dans le fordisme, le modèle de l'État social et le système fiscal rendait possible pour les ménages de la classe moyenne de vivre avec un seul salaire (Périvier 2020). Comme le montre l'ensemble des travaux de l'institutionnalisme féministe portant sur ces questions, la construction et la subvention par l'État de ce secteur du travail de *care* professionnel répondent non seulement à la nécessité de trouver un débouché à la crise du *care*, mais aussi à la nécessité d'organiser une réponse au chômage massif qui se développe à la suite de l'érosion du régime d'accumulation fordiste (Rousseau 2008). Aux États-Unis également, on assiste à l'émergence d'un secteur professionnel de la reproduction, alimenté par les services à la personne et par une politique de maintien à domicile des personnes dépendantes, dans lequel les travailleuses sont à 92% des femmes et à 25% des migrantes (Glenn, 2010).

- 28 Ainsi, les femmes natives ne travaillent plus que rarement dans les services à domicile et sont remplacées par les étrangères en provenance des zones d'influence de chaque économie du nord (Ehrenreich et Hochschild 2003 ; Falquet *et al.* 2010). La construction d'un secteur marchand du travail reproductif largement subventionné par l'État fournit ainsi, même aux classes moyennes, la possibilité d'avoir recours à des services marchands pour faire réaliser en partie le travail de reproduction sociale nécessaire.
- 29 Par ailleurs, l'émergence du secteur des aides à domicile (en particulier dans leur branche « soin » qui en est un pilier important) se comprend dans le contexte néolibéral de réduction des dépenses publiques. En effet, le maintien à domicile des personnes dépendantes plutôt que leur placement en institution répond à une logique de contrôle des dépenses, à la fois aux États-Unis (Glenn, 2010) et en France (Da Silva, 2022). La logique de maintien à la maison des personnes en situation de dépendance (re)fait surface à partir des années 1970, et participe du besoin de professionnels intervenant dans les ménages. Ainsi, l'émergence du secteur des soins à domicile et de la pratique d'externalisation de la reproduction sociale permet de redéfinir un mode de reproduction, en lien avec le mode de production dans le régime d'accumulation néolibéral. En effet, la construction par les États d'une demande solvable pour un secteur émergent et largement subventionné des services à la personne répond aussi à la hausse du chômage amorcée dans les années 1970 (Devetter et Rousseau, 2011 ; Gallois et Nieddu, 2015), tout en se construisant sur un modèle d'emploi précaire (Puissant, 2012) qui s'impose petit-à-petit comme norme du capitalisme néolibéral. De même, la logique de développement de ces emplois est aussi une façon de proposer une réponse capitaliste à la reproduction sociale, évitant aux États de devoir proposer une solution publique pour la résolution de la crise du *care*. La réorganisation du mode de reproduction sociale dans le régime d'accumulation néolibéral est donc réalisée en partie par l'État (construction et subvention du secteur des services à la personne), dans le cadre d'une nouvelle forme d'insertion dans la division internationale du travail qui fait donner un rôle central aux migrations de travail et sur la base d'un modèle d'emploi qui se précarise. Ainsi, si l'internationalisation croissante de l'économie a déstabilisé le régime d'accumulation fordiste (Labrousse et Michel, 2017) elle a aussi été la clef de la recomposition du mode de reproduction dans le régime d'accumulation néolibéral. Le mode de reproduction est donc lui aussi remodelé par le changement des formes institutionnelles qui composent le régime d'accumulation néolibéral. En même temps, les évolutions du mode de reproduction rejoignent celles du mode de

production, par exemple sur le rapport salarial ou sur l'insertion dans la division internationale du travail.

Conclusion/discussion

- 30 Nous l'avons esquissé dans la partie 3., les arrangements institutionnels qui sous-tendent le mode de reproduction du régime néolibéral sont instables et une nouvelle crise de la reproduction sociale se redessine autour de plusieurs paradoxes. Le premier, déjà identifié par le *Black Feminism*, pose la question du travail de reproduction sociale dans les pays du sud : si les femmes migrent massivement dans les pays de nord, qui fait ce travail dans les pays du sud ? Le second paradoxe, très lié au premier, est quant à lui lié au développement des pays émergents qui aspirent aux mêmes conditions de vie que les pays du nord : l'industrialisation et l'accès à l'emploi des femmes plus systématique dans ces pays recrée les conditions d'une impasse. Ces pays émergents créent à leur tour une demande en main d'oeuvre domestique, à l'attention des pays du Sud. Or, eu égard au niveau démographique des pays émergents, cela va incontestablement poser des problèmes de capacité, et ceci d'autant plus dans un contexte de privatisation et de désengagement de l'État de plus en plus fort. Cette pression sur la main d'oeuvre féminine des pays du sud pour assurer le travail dans les pays du nord et les pays émergents augmente la polarisation entre les pays et accentue finalement une division internationale du travail sexiste et raciste.
- 31 Sans prétendre que cette manière de faire soit la seule, ni que le sujet soit épuisé, nous avons proposé une façon dont la TR peut relier la notion de régime d'accumulation à celle de mode de reproduction issue de la théorie féministe. En faisant dialoguer l'institutionnalisme féministe, la théorie de la reproduction sociale et la TR comme nous l'avons fait ici, nous avons souhaité montrer comment l'on peut relier des approches différentes dont les objets ont été analysés avec des méthodes similaires : par exemple, la manière dont le capitalisme se reproduit malgré ses paradoxes et ses incohérences. Nous pensons que travailler de manière plus systématique ce dialogue entre mode de production et mode de reproduction peut constituer un programme de recherche pertinent pour la TR et pour l'intégration des questions de genre à l'analyse régulationniste. Cela permet entre autres de dépasser l'idée que le genre pourrait incarner une nouvelle forme institutionnelle, alors que l'on voit bien qu'il est beaucoup trop constitutif et interdépendants de toutes les autres formes institutionnelles³.

BIBLIOGRAPHIE

- Aglietta, M. (1976a), *A Theory of Capitalist Regulation: The US Experience*, London: Verso Classics.
- Aglietta, M. (1976b), *Régulation et crise du capitalisme*, Paris, Calmann-Lévy.
- Amable, B. (2000), "Institutional complementarity and diversity of social systems of innovation and production", *Review of International Political Economy*, vol. 7, n°4, p. 645-687.

- Arruzza, C., Bhattacharya, T., & Fraser, N. (2019), *Féminisme pour les 99%: un manifeste*, Paris, La Découverte.
- Arruzza, C. (2013), *Dangerous Liaisons: The Marriages and Divorces of Marxism and Feminism*, Pontypool, Merlin Press.
- Bhattacharya, T. (2017), *Social reproduction theory: Remapping class, recentering oppression*, London, Pluto Press.
- Benería, L. (2008), "The crisis of care, international migration, and public policy", *Feminist Economics*, vol. 14, n°3, p. 1-21.
- Berthonnet, I., & Clos, C. (2019), « Intégrer la division sexuelle du travail au rapport social de travail. Pistes pour l'analyse régulationniste », *Revue de la régulation*, vol. 25.
- Billaudot, B. (2002). Formes institutionnelles et macroéconomie, in Boyer, R., & Saillard, Y. *Théorie de la régulation, l'état des savoirs*, col. *Recherches*, Paris: La Découverte.
- Bodet C., Lamarche T. (2023), « Le genre, un rapport social fantôme », dans Boyer, R. et al (dir.), *Théorie de la régulation : un nouvel état des savoirs*, Malakoff, Dunod, p. 96-103.
- Boggio Éwanjé-Épée, F., Magliani-Belkacem, S., Merteuil, M., & Monferrand, F. (2017), *Pour un féminisme de la totalité*, Paris, Amsterdam.
- Boyer, R. (1979), "Wage Formation in Historical Perspective: the French Experience", *Cambridge Journal of Economics*, vol.3, n° 2, p. 99-118.
- Boyer R., (1986), *La théorie de la régulation : Une analyse critique*, Paris, La Découverte.
- Boyer, R. (2001), *The diversity and future of capitalisms. Capitalism in Evolution*, Cheltenham, Edward Elgar.
- Boyer, R. & Saillard Y. (2002), *Théorie de la régulation, l'état des savoirs*, Paris, La Découverte.
- Brunet C. & Jeffers E. (2023), « Genre, travail et variétés du capitalisme : où en sommes-nous ? », dans Boyer, R. et al (dir.), *Théorie de la régulation : un nouvel état des savoirs*, Malakoff, Dunod.
- Brown, W. (2019), *In the ruins of neoliberalism: The rise of antidemocratic politics in the West*, New York, Columbia University Press.
- Chanteau, J. P. (2017), « Théorie de la régulation, régulations, «régulationnistes»: éléments de méthodes et conditions d'une communauté épistémique », *Cahiers d'économie Politique*, vol. 1, p. 69-113.
- Da Silva, N. (2022), *La bataille de la Sécu: Une histoire du système de santé*, Paris, La fabrique.
- Darmangeat, C. (2022), *Le communisme primitif n'est plus ce qu'il était. Aux origines de l'oppression des femmes*. Paris, Smolny.
- Devetter, F. X., & Rousseau, S. (2011), *Du balai. Essai sur le ménage à domicile et le retour de la domesticité*, Ivry-sur-Seine, Raisons d'agir.
- Edholm, F., Harris, O., & Young, K. (1978), "Conceptualising women", *Critique of anthropology*, vol. 3, n° 9-10, p. 101-130.
- Ehrenreich, B., & Hochschild, A. R. (2003), *Global woman: Nannies, maids, and sex workers in the new economy*, New York, Metropolitan Books.
- Falquet, J., Hirata H., Kergoat D., Labari B., Le Fèvre N. et Sow F. (2010), *Le sexe de la mondialisation. Genre, classe, race et nouvelle division du travail*, Paris, Presses de Sciences Po.

- Farris, S. R. (2015), « Féministes de tous les pays, qui lave vos chaussettes ? », *Comment s'en sortir?*, vol. 1, n° 1, p. 203-235.
- Federici, S. (2016), *Point zéro: propagation de la révolution*, Donnemarie-dontilly, Les Éditions iXe.
- Ferber, M. A., & Nelson, J. A. (2009), *Beyond economic man: Feminist theory and economics*. Chicago, University of Chicago Press.
- Folbre, N. (2021), *The rise and decline of patriarchal systems: An intersectional political economy*. London, Verso Books.
- Fraser, N. (2009), *Scales of justice: Reimagining political space in a globalizing world*, New York, Columbia University Press.
- Fraser, N. (2017), "The end of progressive neoliberalism", *Dissent*, vol. 2, n°1.
- Fraser, N., Delruelle, É., & Bada, V. (2018), « Derrière «l'autre secret» de Marx: Pour une conception élargie du capitalisme », *Les temps modernes*, vol. 3, p. 2-24.
- Fraser, N. (2020), « Crise du care ? Paradoxes socio-reproductifs du capitalisme contemporain », dans Bhattacharya, T. (dir.), *Avant 8 heures, Après 17 heures. Capitalisme et reproduction sociale*, Toulouse, Blast, p. 41-66.
- Gallois, F., & Nieddu, M. (2015), « Quand l'État décrète le marché: le cas du Plan Borloo », *Revue de la régulation. Capitalisme, institutions, pouvoirs*, vol. 17.
- Giraud, O., & Lucas, B. (2009), « Le renouveau des régimes de genre en Allemagne et en Suisse: bonjour 'néo maternalisme'? », *Cahiers du genre*, vol. 1, p. 17-46.
- Glenn, E. N. (2010), *Forced to care: Coercion and caregiving in America*, Cambridge, Harvard University Press.
- Guérin, I., Hillenkamp, I., & Verschuur, C. (2021), « La reproduction sociale : un enjeu clé pour l'économie solidaire féministes », dans Verschuur, C. et al. (dir.), *Effervescences féministes: Réorganiser la reproduction sociale, démocratiser l'économie solidaire, repenser la valeur*, Genève, Graduate Institute Publications.
- Guérin, I. (2023), « Le genre de la monnaie et de la dette », dans Boyer, R. et al (dir.), *Théorie de la régulation : un nouvel état des savoirs*, Malakoff, Dunod, p. 359-366.
- Guérin, I., Venkatasubramanian, G. et Kumar, S. (2023), *The Indebted Woman, Kinship, Sexuality and Capitalism*, Stanford, Stanford University Press.
- Hartmann, H. I. (1979), "The unhappy marriage of Marxism and feminism: Towards a more progressive union", *Capital & Class*, vol. 3, n° 2, p. 1-33.
- Juillard, M. (2002), « Régimes d'accumulation », dans Boyer, R. & Saillard Y., *Théorie de la régulation, l'état des savoirs*, Paris La Découverte.
- Koechlin, A. (2019), *La révolution féministe*, Paris, Éditions Amsterdam.
- Kofman, E. (2020). Gender and the feminisation of migration. *Sage handbook of international migration*, 2016-2231.
- Labrousse, A., & Michel, S. (2017), « Accumulation régimes », dans Tae-Hee, J. et al (dir.), *The Routledge Handbook of Heterodox Economics*, London, Routledge, p. 54-69.
- Macé, É. (2017), « Théoriser l'après-patriarcat: de l'historicité des arrangements de genre », *Travail, genre et sociétés*, vol. 2, p. 175-179.

- Martin, C. (2008), « Qu'est-ce que le social care? Une revue de questions », *Revue française de socio-économie*, vol. 2, p. 27-42.
- Méda, D. (2008), « Pourquoi et comment mettre en œuvre un modèle à «deux apporteurs de revenu/deux pourvoyeurs de soins?» », *Revue française de socio-économie*, vol. 2, p. 119-139.
- Meron M., Silvera R. (2006), « Salaires féminins : le point et l'appoint », *Travail, genre et sociétés*, vol. 1, n° 15, p. 27-30.
- Mohandesi, S., & Teitelman, E. (2017), “Sans rien”, dans Bhattacharya, T. (dir.), *Avant 8 heures, Après 17 heures. Capitalisme et reproduction sociale*, Toulouse , Blast, p. 67-116.
- Morel, S. (2007), « Pour une «fertilisation croisée» entre l'institutionnalisme et le féminisme », *Nouvelles questions féministes*, vol. 26, n° 2, p. 12-28.
- OIM (2022), *État de la migration dans le monde 2022*, ONU Migrations. Disponible en ligne : <https://worldmigrationreport.iom.int/wmr-2022-interactive/?lang=FR>
- Pessis, C., Topçu, S., & Bonneuil, C. (2013), *Une autre histoire des " Trente Glorieuses". Modernisation, contestations et pollutions dans la France d'après-guerre*, Paris, La découverte.
- Périver, H. (2015), « Une lecture genrée de la Sécurité sociale, soixante-dix ans après sa fondation: quel bilan pour l'égalité des femmes et des hommes? », *Informations sociales*, vol. 3, p. 107-114.
- Périver, H. (2020). *L'économie féministe*. Paris, Presses de Sciences Po.
- Puissant, E. (2012), « Les aides à domicile: un salariat isolé et émietté qui préfigure le salariat de demain? », *Savoir/Agir*, vol. 3, p. 39-46.
- Rottenberg, C. (2019), “Women who work: The limits of the neoliberal feminist paradigm”, *Gender, Work & Organization*, vol. 26, n° 8, p. 1073-1082.
- Rousseau S. (2008), « Éditorial. L'égalité hommes-femmes : un outil d'augmentation (générale) du temps de travail ? », *Revue Française de Socio-Économie*, vol. 2, n°2, p. 3-6.
- Vallet, G. (2020), *Économie politique du genre*. Louvain-la-Neuve, De Boeck Supérieur.
- Verschuur, C., Guérin, I., & Hillenkamp, I. (2021). *Effervescences féministes: Réorganiser la reproduction sociale, démocratiser l'économie solidaire, repenser la valeur*. Graduate Institute Publications.
- Vogel, L. (1983- [2013]), *Marxism and the oppression of women: Toward a unitary theory*, Boston, Brill.
- Vogel, L. (2022), *Le marxisme et l'oppression des femmes. Vers une théorie unitaire*, Paris, Les Éditions sociales.
- Walby, S. (2009), *Globalization and inequalities: Complexity and contested modernities*, Los Angeles, Sage.
- Walby, S. (2018), “Gender in the crisis and remaking of Europe: re-gendering subsidiarity”, *European Journal of Politics and Gender*, vol. 1, n°3, p. 307-324.
- Walby, S. (2020), “Varieties of gender regimes”, *Social Politics: International Studies in Gender, State & Society*, vol. 27, n°3, p. 414-431.

NOTES

1. "un ensemble de régularités assurant une progression générale et relativement cohérente à l'accumulation du capital, c'est à dire permettant de résorber ou d'étaler dans le temps les distorsions et déséquilibres qui naissent en permanence du processus lui-même" (Boyer, 1986, p. 46).
 2. Contrairement aux flux à destination de l'Asie et du Moyen-Orient qui sont plutôt masculins.
 3. Dans le rapport salarial (Berthonnet & Clos, 2019), dans la monnaie (Guérin, 2023), dans l'État (Brown, 2019), dans les relations internationale (Ehrenreich et Hochschild, 2003).
-

RÉSUMÉS

L'article mobilise la théorie de la reproduction sociale ainsi que les apports de recherches que nous qualifions d'« institutionnalistes féministes » pour conceptualiser un « mode de reproduction », défini comme l'arrangement institutionnel organisant la reproduction de la force de travail dans le capitalisme. Ce mode de reproduction est ensuite articulé avec le concept de régime d'accumulation propre à la théorie de la régulation. Basée sur les concepts de contradiction interne du capitalisme et de crise, la théorie de la reproduction sociale permet de montrer que les arrangements institutionnels organisant la reproduction participent aussi des crises des régimes d'accumulation et de leurs reconfigurations. L'article développe spécifiquement la liaison entre crise du fordisme et crise du care.

The article draws on the theory of social reproduction as well as insights from "feminist institutionalist" research to conceptualize a "mode of reproduction," defined as the institutional arrangement that organizes the reproduction of the labor force under capitalism. This mode of reproduction is then linked to the concept of accumulation regimes, which is central to regulation theory. Based on the hypothesis of existing internal contradictions in capitalism and on the notion of crisis, the theory of social reproduction shows that the institutional arrangements underpinning reproduction also contribute to the crises of accumulation regimes and their reconfigurations. The article specifically explores the connection between the crisis of Fordism and the crisis of care.

INDEX

Keywords : accumulation régimes, social reproduction, institutionalism, feminism, crisis of care, fordism

Mots-clés : régimes d'accumulation, reproduction sociale, institutionnalisme, féminisme, crise du care, fordisme

Code JEL B52 - Institutional • Evolutionary, B54 - Feminist Economics

AUTEURS

IRÈNE BERTHONNET

 **IDREF** : <https://idref.fr/185745687>

 **ORCID** : <https://orcid.org/0000-0002-5260-0222>

 **VIAF** : <http://viaf.org/viaf/316040616>

Économiste au LIRIS, chercheuse associée à ARENES, Université Rennes 2.

CLÉMENCE CLOS

Économiste à PACTE, Université Grenoble Alpes.